

**MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA COBAC DANS LE  
DOMAINE DE LA REGULATION ET LA SUPERVISION BANCAIRES  
DU 02 AU 06 OCTOBRE 2017 A LIBREVILLE**



Dans la continuité du séminaire régional, animé par Marc ANDRIES, expert de court-terme, du 25 au 29 septembre 2017, portant sur la régulation et la supervision des établissements et des activités liés aux services de paiement et de la monnaie électronique, AFRITAC Centre a organisé une mission bilatérale d'assistance technique à la COBAC, animée par le même expert sur le même sujet, du 02 au 06 octobre 2017. L'objectif de cette mission était de définir un plan d'actions opérationnelles pour renforcer le cadre de la régulation et de la supervision, dans la CEMAC, des établissements et des activités liés aux services de paiement et de la monnaie électronique, notamment ceux tels que le *mobile banking* ayant recours aux innovations technologiques liées à l'usage du téléphone portable.

En lien avec les services du Secrétariat Général de la COBAC, la mission a examiné les travaux engagés par la COBAC, notamment l'avant-projet de réglementation révisée en la matière, et a déterminé les ajustements souhaitables afin d'optimiser les modalités envisagées de la supervision des services de paiement dans la sous-région, sous l'angle prudentiel (la surveillance de la sécurité des instruments de paiement relevant de la compétence de la banque centrale, la BEAC).

Ces premiers échanges, très fructueux pour bien orienter la démarche de réforme dans ce domaine sensible, seront suivis d'une autre mission d'assistance technique pour aider le Secrétariat Général de la COBAC à finaliser son projet réglementaire.